

Communiqué du Collectif de Défense de l'Hôpital Public de Belley

18 décembre 2014

Où en est le projet de rénovation de l'hôpital de Belley ? Est-il toujours à l'ordre du jour ? Les conditions posées à sa réalisation par le Ministère de la Santé via l'Agence Régionale de Santé sont-elles en voie d'être remplies ? Les liens et la coopération établis avec l'hôpital de Chambéry permettent-ils un regain d'activité ? La mobilisation du personnel au travers des groupes participatifs a-t-elle favorisé de meilleures organisations et conditions de travail ? La confiance en l'avenir et la motivation sont-elles de retour ? Les médecins de ville sont-ils mieux gagnés au choix de la proximité ? ET OÙ EN EST LA RÉALISATION DE LA CONDITION CONSTAMMENT POSÉE DEPUIS 7 ANS D'UN RETOUR À L'ÉQUILIBRE FINANCIER ?

Quel effet réel ont produit dans les comptes de l'établissement la succession de plans de redressement appelés aujourd'hui « trajectoire de retour à l'équilibre » ? Quelles conséquences de cette exigence sur les conditions de travail, la qualité de service et finalement l'attractivité de l'établissement ?

S'agissant d'un hôpital public, l'exigence d'une totale transparence sur tous ces points qui conditionnent son avenir reste un impératif. Les gestionnaires ont le devoir d'informer les principaux acteurs concernés : le personnel hospitalier bien sûr au travers des instances internes mais aussi les usagers, et cela ne doit pas être oublié.

Or toutes ces questions sont actuellement bien trop recouvertes d'un épais voile opaque...ce qui ne peut que raviver les inquiétudes.

Il serait pourtant grandement utile de faire connaître publiquement l'état de réalisation de la fameuse trajectoire de retour à l'équilibre. Les efforts demandés, les économies réalisées, qui se renouvellent année après année depuis 2007 atteignent-ils un point d'équilibre permettant de décider, enfin, de réaliser le projet immobilier ? 7 ans d'appels à l'effort, 7 ans d'économies et toujours pas de décision à l'horizon du projet de construction. Quelle crédibilité peut-être encore accordée aux annonces de principe des autorités de tutelle de conserver et moderniser l'hôpital de Belley ?

Il est grand temps de « COMMUNIQUER DES ÉLÉMENTS CONSISTANTS », au personnel dans les instances sociales, au Conseil de Surveillance qui comprend en son sein des représentants des usagers et des élus locaux, par voie de presse ou tout autres moyens en direction des usagers (via le Collectif de Défense par exemple ?) toujours attentifs au devenir de « leur hôpital ».

La transparence est un « marqueur » du Service Public et personne, dans ses fonctions, ne doit l'oublier.